



le Paulinoix



Volume 11 #1

Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Mai 2015

Une équipe en action pour vous

Nous avons connu une saison hivernale hors du commun. 45 jours de patinage et un carnaval d'hiver pour les petits et les grands. L'activité « Course aux cocos de Pâques », en partenariat avec le club Optimiste, a connu un franc succès avec la participation de plus de 100 enfants. Merci aux organisateurs!

Le Centre Paulinoix connaît aussi un fort achalandage avec des activités variées tous les soirs de la semaine. Voilà la preuve que les Paulinoix sont des gens actifs. Le printemps et l'été apporteront d'autres activités qui nous feront bouger : cosom pour les jeunes, cours de tennis gratuit, tournois de balle et de soccer; il est d'ailleurs encore temps de s'inscrire. D'autres activités sont prévues au calendrier : le 13 juin Shake Rattle & Roll (exposition de vieilles voitures) au Centre

Paulinoix, le 1^{er} juillet Fête du Canada sur la jetée du fort Lennox, les 29 et 30 août Tournoi de balle des familles. Nous sommes à la recherche de bénévoles. Si vous désirez vous impliquer dans une ou l'autre de ces activités, n'hésitez pas à nous contacter.

Encore cet été, nos jeunes profiteront du site enchanteur du Centre de plein air l'Estacade pour les activités du camp de jour. Il est encore temps de les inscrire.

Hâtez-vous!

Nouveauté cette année, à titre d'essai, un agriculteur offrira des fruits et légumes sur le terrain adjacent à la mairie. Si l'exercice est concluant, nous inviterons l'an prochain d'autres producteurs agricoles à faire de même.

La municipalité continue sa cure de beauté. Après les jolies décorations de Noël, des paniers de fleurs seront prochainement suspendus. Cette année encore, il y aura un week-end de grand ménage et de ventes-débarras (sans permis). Profitez de ces trois journées, les 16, 17 et 18 mai, pour nettoyer, embellir ou vendre les objets inutiles. Vous aurez aussi la chance de faire une autre vente-débarras sans permis les 1^{er} et 2 août 2015.

Un mot sur les finances municipales

Le conseil municipal a adopté un budget de 3 285 995 \$ pour l'année 2015 et a réussi à maintenir le même taux de taxes foncières et une légère diminution du taux de la sécurité publique.

Le rapport financier 2014 indique un excédent de 228 107 \$, dû à la décomptabilisation des subventions à recevoir pour l'assainissement des eaux usées.

Le conseil municipal en bref

Décembre/Janvier

- Adoption d'une politique de reconnaissance des organismes
- Autorisation d'aller en appel d'offres dans le cadre du programme de développement Canada – amélioration du Centre Paulinoix
- Embauche de monsieur Christian Brochu, coordonnateur aux loisirs
- Embauche de monsieur Christian Patenaude, technicien en prévention incendie pour les risques moyens, élevés et très élevés
- Vu le contexte de restriction, désistement de la municipalité à la participation financière au pavage des accotements de la route 223 entre la 55^e Avenue et la 35^e Avenue
- Renouvellement de l'entente pour le camp de jour au Centre de plein air l'Estacade
- Nomination de la conseillère madame

France Desroches à titre de maire suppléant

Février/Mars

- Appui à un projet régional d'amélioration du patrimoine bâti du Club de curling de Lacolle dans le cadre du programme Pacte rural
- Abolition du poste de secrétaire-réceptionniste
- Demande de subvention dans le cadre du programme soutien aux actions en médiation culturelle pour le Concours de photo – Notre rivière Richelieu
- Nomination de monsieur Robert Chaillez à titre de représentant des citoyens au sein du Comité consultatif agricole de la MRC du Haut-Richelieu
- Adoption d'un règlement de zonage relatif à l'établissement d'un marché public et à la vente de sapins de Noël

- Établissement d'un service de premiers répondants de niveau PR-2
- Nomination de deux lieutenants au service de sécurité incendie : messieurs Toni Bieri et Luc Van Velzen
- Dépôt, par la conseillère madame Carol Rivard, d'un projet de politique de la famille et des aînés
- Formation d'un comité de la famille et des aînés
- Autorisation pour le Défi Je Bouge de la Fondation Santé Haut-Richelieu de circuler sur le territoire de la municipalité le samedi 12 septembre
- Achat d'une tondeuse commerciale John Deere de 60 pouces

Aides financières – commandites et adhésions

- Feuillet paroissial 240 \$
- Source : Marie-Lili Lenoir
Directrice générale*

Cercle de Fermières



NOTRE ENGAGEMENT SOCIAL

ACWW (Associated country women of the world)

Nous amassons des sous pour cette association, qui offre entraide, amitié et aide à plus de 9 millions de femmes réparties à travers 365 associations dans plus de 70 pays.

Un petit cœur au chaud *Nous fabriquons des doudous en polar et des baluchons multicolores pour les enfants de la DPJ.*

Transmission du patrimoine *Nous offrons durant 8 semaines des cours de tricot, tissage, broderie et couture à des adolescent(e)s.*

Association du cancer du sein *Nous recueillons des soutiens-gorge neufs ou usagés. Ils sont remis à la compagnie Wonder Bra, qui verse 1\$ par soutien-gorge à la Société canadienne du cancer du sein. Nous recueillons aussi des cravates pour soutenir la recherche sur le cancer de la prostate.*

École Alberte-Melançon *Nous amassons des sous à chacune de nos réunions mensuelles pour venir en aide aux enfants défavorisés.*

Mira *Nous amassons des cartouches d'imprimante usagées et les remettons à la Fondation Mira, qui favorise l'intégration sociale des handicapés visuels en leur fournissant des chiens-guides.*

Banque C.I.B.C. *Nous confectionnons des tricots qui sont vendus. Les sous sont remis à une cause, par exemple « La course à la vie » de la Fondation canadienne du cancer du sein, que la banque parraine.*

OLO *Aide aux futures mères issues de milieux défavorisés.*

Être fermière, c'est faire partie d'une communauté de plus de 33 000 femmes, vouées à l'amélioration de leurs conditions de vie et de celles de leurs familles ainsi qu'à la transmission du patrimoine artisanal et culturel. À travers la province, il existe 653 Cercles (CAL) regroupés en 25 Fédérations. Ce palier intermédiaire fournit des services et sert de lien entre le Provincial et les Cercles.

Pour devenir membre, il suffit de payer une cotisation annuelle de 25 \$. Ceci permet d'assister à toutes les réunions mensuelles, de participer à tous les cours et

ateliers et de recevoir le magazine « L'actuelle » (publié 5 fois l'an) qui traite de sujets d'intérêt variés.

Notre local est ouvert les lundis et mercredis de 10 h à 16 h et les vendredis de 9 h 30 à midi pour des cours de peinture sur bois, métal ou tissu. Des cours et ateliers de formation sont dispensés aux fermières selon la demande.

Durant l'hiver, le local est ouvert les samedis matin durant 8 semaines consécutives pour dispenser des cours de couture, tricot, tissage à des jeunes du primaire et du secondaire.

Partie de cartes en octobre.

Exposition locale en mai.

Membres du CAL 2014-2015

Présidente Sylvie Néron (450-291-3360)

Vice-présidente Lorraine Thibault (450-291-3360)

Secrétaire-trésorière Linda Patenaude (450-246-3589)

Conseillère #1 Louise Rodrigue (450-291-3860)

Conseillère #2 Diane Richer (450-291-5282)

Transmission du patrimoine

L'activité « **Transmission du patrimoine** », en collaboration avec le Club Optimiste, s'est poursuivie en janvier et février.

Le but est de transmettre aux jeunes participantes les techniques de tissage, de couture, de broderie et de tricot.

Sur la photo, de gauche à droite : Karine Bisailon, Noémie Charest, Lauranne Brosseau, Kim Charest, Marjorie Bisailon, Christiane Fleury, Frédérique Charbonneau, Rose-Marie Boudrias, Émilie Boudrias, Carmen Caya. Absente de la photo : Rosalie Boulerice.



Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier



Statistiques de prêt

Selon le rapport annuel du Réseau Biblio de la Montérégie, la bibliothèque de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix a effectué un total de 7,483 prêts au cours de l'année 2014, une augmentation d'environ 6% par rapport à l'an dernier. Les catégories de documents les plus populaires sont les romans pour adultes, les bandes dessinées et les albums pour enfants. Un grand merci à toutes les bénévoles qui donnent de leur temps pour offrir aux abonnés un service de qualité.

Heure du conte

L'heure du conte a maintenant lieu 4 fois l'an au local du Club Fadoq (au printemps, à l'Halloween, à Noël et à la Saint-Valentin) plutôt qu'à la bibliothèque toutes les semaines. L'expérience s'est avérée positive puisqu'à chaque occasion

plus de 20 tout-petits y ont assisté. Si vous avez de jeunes enfants, nous vous incitons à les y amener. Ils s'amuse et de nombreux prix de présence sont distribués. La date de l'activité est toujours annoncée à l'avance dans le journal Coup d'Oeil et sur le panneau électronique devant l'hôtel de ville. Merci à Carmen Caya, la responsable de l'activité, et au Club Optimiste pour sa participation.

Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture de la bibliothèque demeurent les mêmes durant tout l'été. Notez cependant qu'elle sera fermée le mercredi 24 juin, jour de la Fête nationale des Québécois, et le mercredi 1er juillet, jour de la Fête nationale du Canada.

*Roger Langlois,
Responsable*

Club FADOQ Île-aux-Noix Rive-Sud-Suroît



Notre assemblée générale annuelle a eu lieu en avril et de nouveaux membres se sont joints au Conseil d'administration du Club FADOQ.

La saison des activités tire à sa fin avec une bonne participation des membres dans toutes les activités. Le dernier déjeuner aura lieu en mai et nous reviendrons à l'automne. Pour terminer notre année, à la fin du mois de mai, nous célébrerons la Fête des Mères et des Pères par un souper pour revenir à la fin d'août avec une épluchette de blé d'Inde. « Vie active » s'est terminé à la fin avril, pour reprendre en septembre avec probablement deux avant-midi d'activités et un club de marche cet automne.

Durant l'été, il y aura de la pétanque les soirs. Les équipes sont formées sur place en

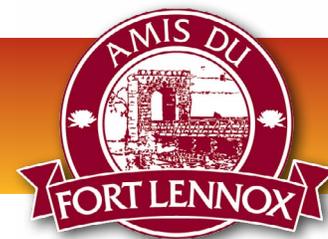
fonction du nombre de participants.

Si vous avez des suggestions ou des idées pour des activités, conférences ou autres, veuillez contacter les membres du Conseil du Club FADOQ Île-aux-Noix. Nous sommes ouverts à vos suggestions et il nous fera plaisir de vous servir.

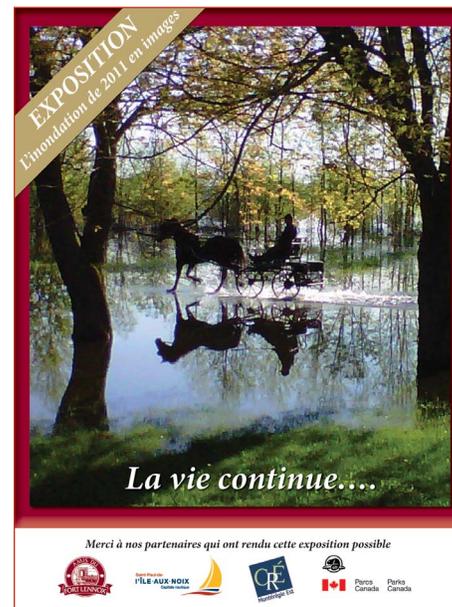
Je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux membres qui se joignent à nous.

Je profite de cette occasion pour vous remercier d'avoir participé aux activités. Merci aux membres du Conseil d'administration ainsi qu'à tous les bénévoles qui donnent de leur temps. Passez un bel été et revenez-nous à l'automne en grande forme pour reprendre les activités.

*Carmen Fortin
Présidente*



Le fort Lennox sera ouvert sur semaine seulement du 18 mai au 24 juin. À partir du 24 juin, le site sera accessible tous les jours. Nous désirons profiter de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Madame Isabelle Chalifoux de Parcs Canada, nouvelle régisseuse du site. Nous avons procédé lors de notre assemblée générale annuelle, le 12 janvier dernier, au vernissage de notre exposition photo sur l'inondation de 2011.



M. Stéphane Billette, député provincial d'Huntingdon, était présent ainsi qu'une quarantaine de personnes. Merci à tous ceux qui se sont déplacés. L'exposition sera installée au fort Lennox en début de saison.

Le méchoui annuel des Amis du Fort-Lennox aura lieu cette année le samedi 22 août. Pourquoi ne pas réserver tout de suite votre billet? Vous pouvez le faire en téléphonant à l'association au **450-291-3293**.

Les Amis du Fort-Lennox vous souhaitent un superbe été et vous invitent à visiter notre site historique unique.

*Helen Farrar
Présidente*

Sécurité publique
Québec



Sécurité
incendie

Passer l'été... bien protégé



Nous voici aux portes de l'été. Quoi de plus agréable que de profiter de la douceur du temps pour jouer dehors, dans la piscine, faire du camping et autres activités estivales.



Revenons d'abord à l'utilisation du barbecue. Le cuisinier ou la cuisinière devrait porter un bon tablier, des mitaines de cuisson qui protègent tout l'avant-bras et utiliser des ustensiles à long manche. Il ou elle doit s'assurer de la stabilité de l'appareil, un barbecue qui bascule, ça gâche un repas ! Ne l'adossez pas à une structure ou à un mur inflammable (60 cm de dégagement) lors de son utilisation.



Durant la saison chaude, des orages électriques nous visitent parfois. Lorsque vous voyez des éclairs et que le tonnerre gronde, cessez la cuisson, mettez-vous à l'abri et attendez que la tempête passe. N'entrez surtout pas l'appareil à l'intérieur. Ne l'approchez pas non plus de la porte-fenêtre. Une intoxication au monoxyde de carbone est insidieuse et parfois mortelle. Si par mégarde le feu prend dans le barbecue, fermez le couvercle et l'alimentation en gaz.

Certains préfèrent les barbecues au charbon de bois. Utilisez toujours un allume-feu spécifiquement conçu pour ce type d'appareil. **JAMAIS D'ESSENCE !** Et n'ajoutez jamais d'allume-feu liquide sur des briquettes chaudes. Les feux d'artifice, gardez-les pour plus tard !



La piscine représente un élément appréciable de confort durant les chaudes journées d'été. Saviez-vous que les produits d'entretien peuvent être dangereux? Ils sont constitués de produits à base de chlore. Ces produits chimiques peuvent réagir et provoquer un phénomène de combustion spontanée s'ils entrent en contact avec des matières organiques comme les pluies acides, la sueur, etc. Ils peuvent aussi interagir avec d'autres produits comme l'essence, l'huile à moteur, la térébenthine, l'acétylène et autres. Alors soyez prudents lors de l'entreposage de ces produits : d'abord suivez bien les recommandations du fabricant, ensuite gardez-les à l'extérieur du domicile, au sec et dans un endroit bien ventilé. Éloignez-les de toute source de chaleur et

surtout, gardez-les à bonne distance des autres produits entreposés chez vous. Et si les contenants sont percés ou endommagés, il vaut mieux disposer du produit de façon adéquate et sécuritaire.

Les soirées chaudes vous donneront peut-être envie de faire griller quelques guimauves sous un ciel étoilé. Pour ce faire, certains privilégieront l'installation d'un foyer extérieur. Vérifiez d'abord auprès de votre municipalité si la réglementation vous le permet. Ce genre d'appareil ne respecte pas les normes pour la limite d'agents polluants. De plus, ce ne sont pas des incinérateurs. N'y brûlez donc pas n'importe quoi. Il est plus plaisant de ne voir griller que les guimauves!



Pour d'autres, les pièces pyrotechniques représentent une façon agréable d'illuminer ces soirées passées en famille. Les enfants surtout apprécient ce genre de spectacle. Qu'il est agréable de voir le bonheur et la joie illuminer leur visage! Avant d'utiliser ces feux d'artifice de type familial, consultez votre municipalité. Là encore, la réglementation en interdit peut-être l'usage. Si oui, vérifiez que vous répondez aux conditions d'utilisation (par exemple, avez-vous un espace suffisant pour utiliser ces feux). Lisez bien les instructions du fabricant pour chaque feu d'artifice car elles diffèrent d'un type à l'autre. Allumez les feux un à la fois. Ne laissez jamais de feux d'artifice à de jeunes enfants. Gardez toujours de l'eau à portée de la main. Allumez-les toujours à une bonne distance des spectateurs et de tout bâtiment ou matériau combustible. **NE TENTEZ PAS** d'allumer de nouveau un feu qui s'est éteint. Et si cela vous est possible, faites donc appel à un expert!

Vous connaissez les feux de Bengale utilisés lors des anniversaires? Ils ne sont pas aussi inoffensifs qu'on le croit. On ne devrait jamais mettre dans les mains d'un enfant ce type de feux : ils représentent un risque important pour les vêtements ou d'autres matières inflammables. Et savez-vous que la température des feux de Bengale peut atteindre 1 200 degrés Fahrenheit? Sérieuses brûlures en vue! Soyez prudents!



Comme prudence est mère de sûreté, c'est en étant prudents qu'on évite tout danger. Maintenant que vous en savez un peu plus sur la sécurité entourant ces petits plaisirs de l'été, passez d'agréables soirées à regarder tout ce qui brille... feux ou étoiles.

Fabrique



Suite à l'importante réunion avec des représentants de l'évêché en 2014, nous avons ressenti un regain d'intérêt pour la survie de notre église. Malheureusement, cela n'a pas duré et nous devons constater que la fabrique est encore en difficulté et a besoin de votre aide.

Nous devons sous peu effectuer des réparations à la toiture et remettre la cloche en place. Nous avons donc plus que jamais besoin de votre soutien en grand nombre pour traverser à nouveau cette période difficile. Le paiement de votre dîme (et si possible un petit supplément) fait partie de la solution. Les marguilliers se dévouent bénévolement et font tout leur possible mais cela ne suffit pas.

Pensez à quoi ressemblerait notre village sans son église. C'est pourquoi nous attendons un effort supplémentaire de votre part. Vous l'avez fait en 2014 et nous espérons que vous serez encore au rendez-vous en 2015.

Chaque don, quelle que soit son importance, contribue à l'effort communautaire.

Un grand merci à ceux et celles qui ont participé à notre repas spaghetti du 25 avril dernier.

Je vous souhaite un bon été.

Francine Gauthier

Présidente de l'assemblée de Fabrique

MARCHETHON LE 31 MAI



Suite au grave accident dont a été récemment victime Madame Sonia Tarditi, ses collègues de travail du CPE Joie de Vivre et ses ami(e)s organisent un marchethon pour lui apporter leur soutien. Madame Tarditi s'est activement impliquée au fil des ans au sein du Club Optimiste et des Loisirs de la municipalité. Le marchethon aura lieu le 31 mai à 10 h 30. Départ et retour au Centre Paulinoix.

Billet individuel 10 \$

Billet familial 25 \$

Il est possible de s'en procurer à la mairie ou sur place le jour de l'activité.



COMPOSTER

En mai, deux soirées de formation sur le compostage seront présentées par Compo-Haut-Richelieu inc. Animés par Gilles Paradis, ces ateliers s'adressent tant aux novices qu'aux plus expérimentés.

Comme les places sont limitées, les personnes intéressées à participer à l'une de ces soirées doivent s'inscrire par téléphone au **450 347-0299** ou par courriel à **info@compo.qc.ca**.

Jeudi 21 mai 2015 19 h

Henryville, Centre communautaire

854, rue Saint-Jean-Baptiste

Mardi 26 mai 2015 19 h

Bibliothèque Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu

347, boulevard Saint-Luc

Grâce au compostage, les résidus de légumes, de fruits et de jardin (gazon et feuilles) sont valorisés et peuvent ensuite être réutilisés comme engrais naturel pour les pelouses, les plates-bandes et les jardins. De plus, le compostage permet de réduire d'environ 40% la quantité d'ordures.

HORAIRE ESTIVAL À L'ÉCOCENTRE LACOLLE

Depuis le 1er avril, l'écocentre Lacolle de Compo-Haut-Richelieu inc. a repris son horaire estival, et ce, jusqu'au 31 octobre 2015.

Les heures d'ouverture durant cette période seront de **8 h à 17 h, du mercredi au vendredi et de 9 h à 16 h le samedi**.

L'horaire hivernal recommencera le 4 novembre 2015, soit le vendredi de

Compo-Haut Richelieu

8 h à 17 h et le samedi de 9 h à 16 h.

Au début de l'année 2015, de nouvelles heures d'ouverture avaient été adoptées pour l'écocentre Lacolle afin de rendre le site accessible une journée de plus en hiver et de s'harmoniser avec les horaires des autres écocentres.

PRODUITS DANGEREUX : JAMAIS AUX ORDURES MÉNAGÈRES!

Qu'il s'agisse de chlore, d'aérosols ou de piles, aucun résidu domestique dangereux, aussi appelé RDD, ne doit se retrouver aux ordures ménagères tant pour la protection de l'environnement que pour la sécurité des travailleurs.

En se retrouvant dans la benne d'un camion à ordures, certains produits dangereux peuvent entrer en contact les uns avec les autres et occasionner des réactions chimiques importantes comme des incendies. La pression exercée par la presse du camion peut également provoquer des événements fâcheux, notamment en présence d'aérosols.

Pour disposer écologiquement de ces produits, les citoyens des municipalités desservies par Compo-Haut-Richelieu inc. peuvent visiter l'un de ses trois écocentres. Les cartouches d'encre, les cellulaires, les filtres et huiles usés, les fluocompactes, le matériel électronique et informatique, la peinture, les piles et le propane peuvent être acceptés dans les trois

écocentres. Par contre, tous les autres produits dangereux non commerciaux doivent être apportés à l'écocentre Saint-Luc uniquement.

LES DISQUES : UNE NOUVELLE MATIÈRE ACCEPTÉE DANS LES ÉCOCENTRES DE COMPO-HAUT-RICHELIEU

La société Compo-Haut-Richelieu inc. est heureuse d'annoncer qu'elle vient d'ajouter une nouvelle matière à la longue liste de matières acceptées sans frais dans ses écocentres : les CD, DVD, logiciels et jeux vidéo sur disque. Cette nouveauté est rendue possible grâce à une entente avec l'écodesigner johannaise **Mélanie Fortin de « Créations compulsives »**. Mme Fortin est connue pour ses bijoux et ses objets divers fabriqués à partir de disques recyclés.





**LA MARCHÉ
POUR L'ALZHEIMER**
UN GESTE DIGNE
DE MÉMOIRE™
DIMANCHE 31 MAI
marchepouralzheimer.ca

Aidez votre Maire, Monsieur Claude Leroux, à relever son défi et à atteindre son objectif de 1 904 \$ dans le cadre de **La Marche pour l'Alzheimer 2015**

La formule est simple et originale à la fois. En formant un groupe de marcheurs parmi les citoyens et en sollicitant toute la population et les entreprises de la municipalité à se joindre à son défi par un simple don, le maire a pour objectif d'amasser 1 \$ par citoyen. Une façon proactive de soutenir la cause de l'Alzheimer dans la municipalité!

Comment se joindre au défi de votre maire et soutenir la cause

La Société Alzheimer du Haut-Richelieu facilite l'implication des citoyens en offrant une solution d'inscription et de dons sécurisés par Internet. Rendez-vous sur le site www.marchepouralzheimer.ca

pour vous préinscrire ou faire un don en toute sécurité. N'oubliez pas de choisir la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu même si vous résidez dans une autre municipalité, cette étape vous assure que vos dons seront bien investis sur votre territoire.

Il est possible de participer au défi de votre Maire ou de faire un don sans venir marcher. Vos dons sont appréciés et nécessaires à la SAHR. Vous pouvez les faire directement sur le site internet au www.sahr.ca ou encore en téléphonant au **450 347-5500**.

Pour plus d'information ou pour devenir bénévole à LA MARCHÉ POUR L'ALZHEIMER, contacter Marie-France Robitaille, responsable des communications et des activités philanthropiques, au **514 652-2552**.



Chronique histoire

RASSEMBLEMENT À SAINT-PAUL EN 1935



L'année 1935 marquait le 50^e anniversaire de fondation de la Ligue du Sacré-Cœur.

S'adressant plus spécifiquement aux hommes, la Ligue du Sacré-Cœur se voulait un groupe luttant contre le relâchement des mœurs, le paganisme et les écarts de conduite, tout en répandant le culte au Sacré-Cœur de Jésus. La ligue n'était pas seulement une association pieuse, mais aussi une œuvre d'apostolat social ayant pour objet de propager la vie chrétienne dans les familles et les paroisses. Un congrès eucharistique avait également été organisé à Montréal en cette même année 1935.

C'est probablement pour souligner ces deux événements que s'est tenu à Saint-Paul le rassemblement sur la photo ci-jointe. Assis au centre, Mgr Anastase Forget, 1^{er} évêque du diocèse de Saint-Jean, et le curé de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix d'alors (il a les mains posées sur les genoux), Adolphe Piché.

Loisirs



Un mot des loisirs

Enfin! L'hiver est maintenant terminé. Malgré le froid et la neige, il a continué de faire chaud au Centre Paulinoix cet hiver avec plusieurs activités accessibles à la population. Nous sommes heureux de constater que le taux d'occupation du Centre Paulinoix est de

5 soirs par semaine. Nous voulons offrir des activités pour tous les groupes d'âge! Que ce soit le hockey cosom pour enfants, le carnaval, les cours de danse en ligne ou de danse sociale, le badminton, les cours de cardio et de zumba ou encore la ligue de hockey cosom pour adultes, la population est conviée à participer aux activités organisées par les loisirs.



Et ce n'est que le début! Car avec les périodes de beau temps qui se pointent à l'horizon, il risque de continuer à faire chaud au Centre Paulinoix cet été. À commencer par la création de la toute nouvelle ligue de balle molle pour adultes, qui commencera ses activités le 18 mai prochain. Également, le retour du tournoi familial de balle molle vers la fin du mois d'août avec une nouvelle formule et plus d'équipes, le retour du soccer senior masculin et du soccer pour les tout-petits, le tennis pour les jeunes, la fête du Canada et plusieurs autres événements!

En terminant, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tous les gens qui s'impliquent bénévolement dans la réussite des activités. J'aimerais saluer particulièrement l'implication des entreprises et des entrepreneurs de Saint-Paul dans la réalisation de nos projets ainsi que tout le support et le dévouement des organismes communautaires, qui sont des partenaires importants du service des loisirs et de la municipalité de Saint-Paul.

Ci-joint la photo des deux équipes finalistes de la ligue de hockey cosom 3 x 3 pour adultes des Pirates de Saint-Paul. Nos félicitations aux champions 2015, Plomberie Saint-Luc, qui ont difficilement vaincu l'équipe d'Antoine Simard.

Au plaisir,

Christian Brochu
Coordonnateur des Loisirs

Sûreté du Québec



ARMES À FEU

Rappel de certaines obligations relativement aux armes à feu

Depuis le 27 mars 2015, le Directeur de l'enregistrement de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a cessé de procéder à l'enregistrement des armes à feu sans restriction (carabines et fusils de chasse sans restriction) du Québec. Également, il ne tient pas d'inventaire des transactions (achat et vente) d'armes à feu sans restriction au Registre canadien des armes à feu.

Malgré cette décision de la Cour suprême, la Sûreté du Québec rappelle que :

- Pour posséder ou acquérir légalement une arme à feu, quelle qu'en soit la catégorie, les citoyens doivent être titulaires d'un permis d'armes à feu valide ;
- Les armes à feu de toutes catégories doivent toujours être transportées et entreposées selon la réglementation en vigueur

(Règlement sur l'entreposage, l'exposition, le transport et le maniement des armes à feu par les particuliers; Règlement sur l'entreposage, l'exposition et le transport des armes à feu et autres armes par des entreprises);

- Les armes à feu à autorisation restreinte et prohibées continuent de devoir être enregistrées auprès du Directeur de l'enregistrement de la GRC.

De plus, le contrôleur des armes à feu recommande aux propriétaires d'armes à feu sans restriction de conserver leurs certificats d'enregistrement, lesquels facilitent l'identification de leurs armes à feu.

Pour toute autre question, veuillez communiquer avec le Bureau du contrôleur des armes à feu au 1 800 731-4000.

PROJET MAINMISE

Fin novembre 2014, L'Équipe d'enquêtes sur

l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet de la Sûreté du Québec a déployé la plus importante opération policière en matière de pornographie juvénile au Québec, qui s'est soldée par 28 arrestations dans les diverses régions de la province.

Cette opération a été réalisée dans le cadre du projet Mainmise. Le projet a permis aux enquêteurs de la Sûreté et de la Gendarmerie royale du Canada de détecter les suspects sur Internet.

Les perquisitions ont été réalisées dans les résidences des suspects, où du matériel informatique a été saisi pour analyse.

Depuis sa création, l'Équipe d'enquêtes sur l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet a procédé à plus de 250 arrestations en lien avec l'exploitation sexuelle des enfants.